

## Foire aux questions (FAQ) à destination des établissements pivots sur les demandes de dispositifs médicaux et de sérum physiologique via e-Dispstock

25/10/2021

Chers Pharmaciens,

Dans le cadre de la vaccination COVID, les PUI des établissements pivots ont la possibilité de réaliser des demandes de dispositifs médicaux (DM) et de sérum physiologique auprès de Santé publique France (SpF). Ces demandes sont à réaliser via la plateforme e-Dispstock, accessible directement via ce lien: [Dispstock \(sante.fr\)](https://dispstock.sante.fr)

### OBJECTIFS DES DEMANDES DE DISPOSITIFS MEDICAUX

Les demandes sur Dispstock permettent au PUI de transmettre à Santé publique France une demande de livraison de dispositifs médicaux et de sérum physiologique pour répondre à leur besoin évalué en fonction de leur consommation prévisionnelle sur les prochaines semaines et des stocks terrains. Ces demandes doivent être **proportionnées** et **justifiées**.

Chaque demande donnera lieu à une analyse de la part de Santé publique France. Cette analyse portera sur les critères suivants :

- Le stock mobilisable disponible de SpF
- Le dernier niveau de stock remonté par la PUI
- Les justifications avancées par la PUI
- Le calendrier de vaccination des centres dépendants de la PUI

SpF validera la demande de dispositifs médicaux et de sérum physiologique, si et seulement si, la situation le justifie, aux regards des critères de décision cités ci-dessus.

### CALENDRIER DES DEMANDES

Une PUI peut soumettre au maximum **une demande par jour** de dispositifs médicaux et de sérum physiologique.

Si la demande est émise avant le mardi matin et que celle-ci est validée, SpF s'engage à livrer la PUI le vendredi de la même semaine. Dans le cas contraire, la PUI sera livrée le vendredi de la semaine S+1.

### PROCESSUS DE DEMANDES

#### *Comment effectuer une demande de dispositifs médicaux sur e-Dispstock ? :*

- Nous vous invitons à vous référer au guide d'utilisation e-Dispstock qui détaille, pas à pas, la marche à suivre pour effectuer la demande.

#### *Point importants :*

- Seul le **gestionnaire des stocks** de la PUI sur la plateforme e-Dispstock peut effectuer une demande de dispositifs médicaux et de sérum physiologique.

**Quels dispositifs médicaux peuvent faire l'objet d'une demande? :**

- Les demandes se font uniquement par catégorie de dispositifs médicaux en sommant les quantités unitaires de chaque dispositif.
- Vous trouverez ci-après l'ensemble des dispositifs médicaux pouvant faire l'objet d'une demande, regroupés par catégorie :

| Catégorie sur e-Dispostock                     | Liste des dispositifs médicaux par catégorie et sérum physiologique |                                                         |              |
|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|--------------|
| Kit administration 25mm                        | Seringue 1mL avec aiguille 25G 25 mm (montée ou sertie)             | Seringue 1mL avec aiguille 23G 25 mm (montée ou sertie) |              |
| Kit administration 16mm                        | Seringue 1mL avec aiguille 25G 16 mm (montée ou sertie)             |                                                         |              |
| Aiguille administration 16mm                   | Aiguille 25G 16mm                                                   |                                                         |              |
| Aiguille administration 25mm                   | Aiguille 25G 25mm                                                   | Aiguille 23G 25mm                                       |              |
| Aiguille administration 30mm                   | Aiguille 23G 30mm                                                   |                                                         |              |
| Seringue 1ml administration                    | Seringue 1mL                                                        |                                                         |              |
| Kit de reconstitution                          | Seringue 3ml avec aiguille 21G 40 mm (montée ou sertie)             |                                                         |              |
| Aiguille reconstitution ou administration 40mm | Aiguille 21G 40mm                                                   | Aiguille 22G 40mm                                       |              |
| Seringue reconstitution                        | Seringue 2mL                                                        | Seringue 3mL                                            | Seringue 5mL |
| Chlorure de sodium                             | Sérum physiologique 10mL INJ                                        |                                                         |              |

Précisions sur les dénominations :

- « Kit » : 1 seringue **montée ou sertie** avec une aiguille
- « Aiguille » : 1 aiguille nue
- « Seringue » : 1 seringue nue

**Point importants :**

- Chaque ligne de la demande doit être dûment **justifiée** (par catégorie de DM).
- Il n'est **pas possible de demander une référence ou un fournisseur particulier**.

**Comment utiliser le champ « Commentaire » ? :**

Le champ commentaire est une zone de saisie de texte libre permettant d'apporter des éléments complémentaires à votre demande. Toutes les informations que vous fournirez pourront être prises en compte par Santé publique France pour la livraison de dispositifs médicaux et de sérum physiologique, dans la mesure des doctrines établies et des stocks disponibles.

#### *Comment soumettre une demande de dispositifs médicaux sur e-Dispostock ? :*

- Une demande « enregistrée » peut être modifiée autant de fois que l'on souhaite, mais ne sera pas transmise à Santé publique France.
- Pour officialiser votre demande de dispositifs médicaux et la transmettre à la cellule logistique de Santé Publique France, il est impératif de **soumettre la demande**.

#### *Points importants :*

- Une demande « soumise » ne peut plus être modifiée ou supprimée.
- Vous ne recevrez pas d'e-mail de confirmation après soumission de votre demande. Vous pouvez vérifier l'état de votre demande dans la liste des demandes de dépannage en urgence de dispositifs médicaux et de sérum physiologique pour votre PUI sur e-Dispostock.

#### *Comment suis-je informé de la validation ou non de ma demande par SpF ? :*

Après émission de votre demande et analyse de la part de la cellule logistique de Santé publique France, vous serez informé par mail (sur l'adresse mail de contact indiquée dans le formulaire de demande) de la validation ou non de votre demande

- Si la demande est validée : vous recevrez une date prévisionnelle de livraison des dispositifs médicaux et du sérum physiologique demandés.
- Si la demande est refusée : vous recevrez les éléments justifiant ce refus et toute information relative à la livraison que SpF jugera utile de transmettre.

#### **VOS CONTACTS**

- Pour toutes questions liées à l'**utilisation de la plateforme e-dispostock**, les établissements pivots sont invités consulter ou à contacter l'ATIH via la plateforme AGORA : <https://agora.atih.sante.fr>